

Bulletin Info de Germigny des Prés

Mars 2015



L'édito du Maire



Le début d'année est toujours pour les municipalités une période particulière, en raison de la préparation du budget. Et cette année n'échappera pas à la règle. Entre les hausses de charges,

les baisses de dotations, les marges de manœuvre seront limitées. Mais nous devons tous contribuer à l'effort de redressement des finances de l'état, les collectivités en premier lieu. A nous collectivité locale de montrer l'exemple. Alors sans anticiper sur le détail des projets, qui vous sera présenté dans le prochain bulletin, nous allons consacrer nos efforts en priorité sur les mises aux normes, la sécurité et l'entretien du patrimoine.

Plus que jamais, la mutualisation doit se poursuivre. La Communauté de Communes Val d'Or et Forêt (CCVOF) nous permet de mutualiser certaines compétences que nous ne pourrions assumer seuls. La compétence « jeunesse/petite enfance » est la dernière en date « reprise » par la CCVOF (voir article plus loin). Contrairement à ce que certains pourraient craindre, contribuer au développement des structures et projets communautaires, est une chance et non une perte d'identité.

Et même si 2015 peut s'annoncer difficile, cela ne doit pas affecter notre enthousiasme et notre dynamisme pour mener à bien nos projets. Nous mettrons notre énergie au service des administrés avec les moyens qui seront les nôtres.

Philippe Thuillier

Ce Bulletin Info a été réalisé par les membres de la Commission Communication

L'édito du maire.....page 1	Risques d'inondations.....page 6
Les vœux du maire..... page 2-3	Urbanisme.....page 6
CCAS nos aînés.....page 3	Travaux d'entretien.....page 7
La défense incendie (DECI)..... page 3	Cimetière.....page 7
0 pesticide..... page 4	Infos diverses.....page 7
Exposition sur la Grande Guerre..... page 5	Calendrier Associations.....page 8
Jeunesse et petite enfance..... page 5	Germigny en ce temps là.....page 8
Ecole du Grand Clair.....page 6	

Les vœux du Maire

Lors de la cérémonie du samedi 10 janvier, le Maire, Philippe Thuillier, entouré du conseil municipal, a présenté ses vœux aux acteurs économiques, aux associations, aux employés communaux et aux habitants de Germigny et il a remercié l'assistance d'être venue aussi nombreuse et particulièrement, dans ces moments de dramatique actualité de ce début d'année. Tous ces instants privilégiés de rassemblement, mot fort qui prend tout son sens, et permet des moments d'échange et de convivialité sont très importants pour la vie de notre village.

A cette occasion, il a remercié l'équipe élue qui met tout en œuvre pour réussir le développement et l'avenir de la commune, mais également la précédente équipe municipale d'avoir laissé un héritage solide et notamment il a rendu hommage à 2 personnes :

- Mr Michel Lacarrière disparu à l'automne 2014 et qui a passé 37 années au service de la commune et particulièrement dans le cadre du tourisme et du regroupement scolaire.
- Mr Michel Crozes qui a travaillé 25 ans au service des Germignons et pour lequel un diaporama a été présenté afin de mettre en photos les nombreux chantiers, travaux et actions menés au cours de ces années. Mr Claude de Ganay député du Loiret et président de la Communauté de Commune Val d'Or et Forêt lui a remis le diplôme d'honorariat pour toutes ces années de dévouement. Au nom de la commune Mr Philippe Thuillier lui a remis une peinture représentant l'Oratoire.



Monsieur Philippe Thuillier nous a dressé ensuite le bilan de l'année 2014 et les perspectives 2015.

Cette **année 2014** a été riche, les projets en cours ont été poursuivis et de nouvelles initiatives ont été lancées (*L'aménagement extérieur de l'atelier municipal, les travaux du parvis avec l'acheminement PMP, le diagnostic des ponts sur la Bonnée, les nouveaux rythmes scolaires, les actions du CCAS, le nouveau bulletin municipal trimestriel, l'initialisation du projet du Grand Clair, ...*).

En ce qui concerne les **années à venir**, et malgré un contexte où les dotations de l'Etat sont en baisse, les réalisations des projets seront de tout ordre (*comme par exemple l'entretien du patrimoine de Germigny – L'oratoire carolingien, la reprise du Plan Communal de Secours en cas de crue, l'initialisation de la transformation du Plan Local d'Urbanisme, le renforcement de la défense incendie et de la signalisation*

routière, les travaux de mises en conformité d'accessibilité des lieux publics, l'entretien des ponts, l'engagement de 0 pesticide et l'entretien des espaces de la commune, l'aménagement du Grand Clair, la reprise de concessions du cimetière, ...).

Il ne faut pas oublier notre implication et notre participation active dans les projets de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt (par exemple dans le cadre de la commission culture avec des animations supplémentaires, la participation à la construction du paysage local de demain avec la rénovation du Centre Aquatique de Dampierre et la construction du Centre d'Interprétation de St Benoît, la présence dans la commission jeunesse et petite enfance, ...).

Cette cérémonie, rassemblant plus d'une centaine de personnes, s'est clôturée autour d'un buffet.

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

« Le Maire en vertu de ses pouvoirs de police doit prendre toutes dispositions utiles pour assurer le fonctionnement normal du service incendie. » Art L 2212-2, L 2321-1 et L 2321-2

Mais concrètement, comment cela se traduit-il ?

Il existe 2 types de risques :

- 1) Risque courant : 60m³ d'eau en 2h situés à 200m maximum par voie carrossable doivent être disponibles. Cela concerne essentiellement les habitations individuelles.
- 2) Risque important : en moyenne, 250l/mn doivent être disponibles. Cela concerne essentiellement les bâtiments ruraux, industriels et équipements recevant du public.

Germigny fait partie des communes les mieux équipées en matière de défense incendie, et cependant nous devons régulièrement créer des points de puisage supplémentaires. Notamment en raison des demandes d'urbanisme (agrandissement de pavillons, création de bâtiments particuliers ou d'exploitation) qui seraient bloquées si nous ne faisons rien mais surtout pour assurer la protection des habitants et de leurs biens.

Il existe plusieurs possibilités de puisage : pose d'un poteau sur le réseau d'eau (à condition que la conduite ait un débit suffisant), installation d'une réserve souple, création d'une réserve ou utilisation d'un puits. Dans le cas d'utilisation de parcelle ou de moyens d'un particulier, une convention qui définit les obligations respectives est passée avec la commune. Merci aux habitants qui ainsi nous aident à mettre en place des solutions alternatives moins coûteuses.

Pour 2015, la première priorité sera de réaliser les installations aux endroits suivants : les Casseaux, Bussy, La Prieurée, Le Mesnil. Montant total estimé : environ 20 000€ TTC.

CCAS : Nos aînés

Lundi 29 décembre 2014, nos aînés ont reçu un ballotin de chocolats de la part de la municipalité par le biais du CCAS ainsi qu'un mot de Mr le Maire présentant ses vœux pour la nouvelle année et une information en cas de grand froid. La distribution a été effectuée pour le Mesnil par Mme Bonneau Maryvonne (membre du CCAS), pour le Bourg et la Prieurée par Mme Scheepers Annick (conseillère municipale). Nos aînés ont particulièrement apprécié cette innovation avec beaucoup de remerciements. L'information canicule distribuée cet été et la remise des ballotins nous permettent de rester à l'écoute de nos aînés et de faire ainsi plus ample connaissance.

Pour toute question pensez à contacter la mairie au 02.38.58.27.03 ou un des membres du CCAS.

Objectif : 0 pesticide, Germigny montre l'exemple

L'équipe municipale de Germigny-des-Prés est convaincue que les pesticides représentent un réel danger pour notre santé et notre environnement. Les scientifiques déplorent notamment la disparition des abeilles, des papillons ou encore des hirondelles, victimes de l'usage des pesticides. Aussi a-t-elle pris une décision importante, celle de s'engager sur la voie du zéro pesticide, en signant officiellement la charte « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages », le **19 avril 2015**, rejoignant ainsi 27 communes du Loiret impliquées dans cette démarche.

Des actions pour aider la commune

Afin d'accompagner la commune dans cette démarche de réduction des pesticides, Loiret Nature Environnement et la FREDON Centre proposent des actions d'accompagnement planifiées jusqu'en 2016. Loiret Nature Environnement prend en charge des animations destinées aux scolaires et au grand public pour les sensibiliser au thème des pesticides et des « mauvaises » herbes. La FREDON, aide la commune sur le plan technique.

L'objectif est de diminuer progressivement l'usage des pesticides sur l'ensemble de la commune en étendant au reste du territoire municipal les expérimentations positives qui auront été testées sur un quartier pilote. Ce quartier sera défini au cours du premier semestre 2015 et aucun pesticide n'y sera utilisé. Des panneaux « espace sans pesticide » délimiteront cette zone. Les enfants de l'école bénéficieront également d'interventions au printemps sur la thématique des auxiliaires du jardinier et des plantes.

Votre soutien est précieux

Si la commune de Germigny-des-Prés parvient dans quelques années à ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts, ce sera sans aucun doute grâce au service technique municipal qui sera le véritable artisan des mesures à mettre en œuvre pour se passer définitivement de ces substances toxiques.

Mais cet objectif ambitieux ne pourra être atteint qu'à l'unique condition que les habitants changent leur regard sur la « propreté » de la commune. En effet, à moyens humains constants, le service technique n'a pas la capacité de désherber alternativement l'ensemble de la commune. Il est donc nécessaire de laisser plus de place à la végétation spontanée.

A vos agendas

Exposition ➤ du **lundi 13** au samedi 18 de 17h à 19h et le **dimanche 19** avril de 10h à 17h.

Stand d'information ➤ **Dimanche 19 avril 2015** ➤ 10h à 17h dans le cadre du troc-plantes

Balade des « Herbes folles » ➤ **Samedi 13 juin 2015** ➤ 14h à 17h – Venez découvrir les vertus culinaires et médicinales de la végétation spontanée de Germigny-des-Prés lors d'une ballade des « Herbes folles ». La visite de l'exposition « Mauvaises herbes, on vous aime » Une dégustation de sirop et de confiture clôturera cette promenade. Rendez-vous devant l'église à 14h.

Pour en savoir plus ! Une brochure de 20 pages « Pesticides : une atteinte grave à la santé et à l'environnement » et une brochure de 32 pages « Les alliés du jardinier...pour un jardin sans pesticide » seront prochainement à votre disposition gratuitement sur simple demande en Mairie.

« Le Loiret dans la grande guerre »

Par la mise à disposition des archives du Conseil Général, une centaine de personnes est venue du 21 au 28 janvier 2015 voir l'exposition « Le Loiret dans la Grande Guerre » au foyer rural de Germigny des Prés. En dix neuf panneaux, l'exposition traitait par une approche locale le sujet et le déroulement des événements relatant la dure vie des combattants, des femmes travaillant dans tous les domaines pour remplacer les hommes partis au front, le deuil et la



mémoire. Informant que le département du Loiret très agricole a livré une partie de sa production pour nourrir les millions de soldats. En complément de ces panneaux, des mannequins étaient revêtus d'uniformes et sous des vitrines, diverses collections (objets du quotidien des soldats, le travail sur les douilles d'obus). Une projection d'environ 30 mn terminait la visite.

Chaque leur tour, les deux classes de l'école de Germigny sont venues visiter cette exposition le vendredi 23 janvier. Les élèves ont été étonnés de tout ce qu'un soldat mettait dans son barda (affaires personnelles, toilette, courrier, couture, lampe pliante ...) et des affaires de cantine (plat, conserve, ration de survie) et ils ont cheminé parmi les panneaux expliqués par les enseignants.

Jeunesse et petite enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté de communes Val d'Or et Forêt a intégré la compétence jeunesse/petite enfance. A ce titre, elle organise les accueils de loisirs du mercredi après-midi et des vacances scolaires sur le territoire.

4 structures sont proposées :

- A Saint Benoit, ouverture le mercredi. Nouveau : ouverture les 2 semaines des petites vacances et les deux mois d'été
- A Dampierre, ouverture le mercredi. Nouveau : ouverture les 2 semaines des petites vacances et les deux mois d'été (Un nouveau centre de loisirs, en construction, pour 80 enfants, ouvrira à partir des vacances de printemps).
- Aux Bordes, ouverture le mercredi. Nouveau : ouverture les 4 semaines du mois de juillet
- A Ouzouer, ouverture le mercredi

Des nouveaux tarifs (en fonction du quotient familial) adaptés et harmonisés sur chaque accueil de loisirs sont proposés aux familles qui habitent ou qui travaillent sur le territoire :

- Le mercredi, de 12 à 17h, tarif maximum de 6,70€ la journée (repas et goûter compris)
- Pendant les vacances, de 9h à 17h, tarif maximum à la semaine de 5 jours (53,60€) ou de 4 jours minimum (42,88€)
- Un accueil est prévu avant le centre et après le centre.
- Les familles extérieures sont accueillies avec un tarif majoré.

Cet été : -Les accueils de loisirs vont proposer pour les enfants de 3 à 11 ans, des semaines à thème et des nuits au centre ou en camping.

-Nouveau : **les 11/14 ans** seront accueillis durant tout le mois de juillet (semaine multisports ou culturelles au choix et un Camp Aventure de 3 jours...)

POUR TOUTE INFORMATION ET DOSSIERS D'INSCRIPTIONS : Par téléphone : **02.38.35.05.58**

Par internet : www.cc-valdoretforet.com/Enfance-Jeunesse Par mail : enfance.jeunesse@cc-valdoretforet.com

Plantation des arbres et fête de Noël de l'école

En présence de Mr le Maire et de conseillers municipaux, ce **mercredi 10 décembre 2014**, nos écoliers étaient fiers d'avoir chaussé des bottes car c'était **la journée des plantations**.

Les élèves avec l'aide de leurs institutrices ont commencé par planter le camélia sur le côté de la cour de l'école (prix de fleurissement par la municipalité du samedi 15 novembre 2014). Après avoir décaissé la terre et mis de la terre de bruyère le camélia a été mis en place, Chacun était heureux de mettre de la terre et bien sûr finir par un bon arrosage pour que la plante puisse prendre correctement.



Ensuite, sur le parking devant l'école, après avoir écouté les professionnels sur la méthode de planter un arbre, chacun, avec beaucoup d'ardeur, mettait une pelletée de terre au pied de l'arbre.

Après avoir vu la façon d'attacher l'arbre aux tuteurs pour qu'il pousse droit, les enfants ont regagné leur école.

En fin d'après-midi, **mardi 16 décembre 2014**, effervescence dans le foyer rural car c'est la traditionnelle **fête de Noël** de l'école. Les élèves tout sourire avec leur bonnet de Noël, accompagnés de leurs institutrices et de leur professeur de musique, ont entonné des chants en dansant et joué de la musique. Les parents très nombreux, Mr le Maire et les conseillers municipaux ont apprécié ce spectacle et les enfants ont été très applaudis. La fête s'est terminée en dégustant les gâteaux sucrés et salés concoctés par les parents, le chocolat chaud et le vin chaud par les institutrices.

Risques d'inondation en cas de crues de la Loire : PPRI/PEVA/SAIP

La révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) a été approuvée début janvier. Le dossier complet est consultable en mairie

La préfecture a lancé la création d'un Plan d'Evacuation du Val d'Amont (PEVA). Quatre groupes de travail ont été constitués (1. Alerte-information : P. Thuillier, 2. évacuation–accueil–hébergement : M. Peronnet, 3. réseaux routiers et transports : P. Berton, 4. autres réseaux : G. Gessat) chargés d'élaborer les procédures à déployer en cas de crues de la Loire, applicables aux communes du Val d'Amont. Une fois le PEVA validé, cela se traduira par une évolution du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

SAIP : Système d'Alerte et d'Information des Populations. Afin d'alerter la population en cas d'événement majeur (risque naturel, technologique,...), une sirène sera installée sur le toit de l'atelier communal.

Urbanisme :

On déplore encore des travaux de construction, de modification de bâtiments existants démarrés sans autorisation (permis de construire, autorisation de travaux). Outre une amende, les contrevenants risquent de se voir obligé à remettre en l'état initial les constructions. Avant d'entamer toute modification, venez vous renseigner en mairie où l'on vous indiquera la procédure à suivre, cela vous évitera quelques mauvaises surprises.

Travaux d'entretien :

Nicolas et Albino ont sorti les pinceaux et ont refait les peintures dans la salle des fêtes qui avaient fini par s'écailler. En raison de l'humidité à certains endroits.

Nicolas et Albino ont également sorti les cisailles pour entretenir les tamaris des abords de l'oratoire. Cette « coupe hivernale » redonnera un coup de jeune aux arbres qui entourent notre célèbre monument.

Reprise de concessions

En 2009, une procédure de recensement des concessions du cimetière en état d'abandon a été lancée. Un état des tombes « non entretenues » a été réalisé puis à l'issue d'une campagne légale d'information et de communication qui a duré plus de 3 ans, un peu plus de 90 concessions ont été officiellement considérées en état d'abandon. Le 31 janvier dernier, la commission cimetière s'est rendue au cimetière afin de repérer les sépultures en état d'abandon pouvant présenter un risque pour les tombes voisines ou pour les personnes venant se recueillir dans le cimetière. Nous avons identifié une quinzaine de concessions à reprendre. Nous allons lancer un appel d'offre pour sélectionner une entreprise qui effectuera les travaux, ces derniers ne démarreront pas avant l'été, en raison du délai nécessaire pour la sélection de l'entreprise mais aussi parce qu'il est préférable de faire des fouilles dans le cimetière lorsque le temps est relativement clément.

Infos diverses

➤ **Le Printemps des Poètes organisé par la Communauté de Communes**

Le **28 mars à 15h** : spectacle de clôture intitulé « le Combat des mots » par la compagnie "Textes et rêves". Annonce des résultats et remise des récompenses.

Cette journée de clôture se déroulera à la salle des fêtes de Germigny : une première pour notre commune.

➤ **21 avril à 14h30** salle du Conseil : Réunion sur la prévention à destination des personnes âgées (mais ouverte à tous) organisée par la Gendarmerie de Chateauneuf .

➤ **15 Mai : Le Tour du Loiret cycliste** traversera la commune (D60 Chateauneuf-St Benoit) vers 14h

➤ **23 mai : Course cycliste** organisée par le **Braquet Abbaticien** sur la commune de Germigny. Le parcours et les horaires seront communiqués ultérieurement.

➤ En janvier, une équipe de tournage de l'émission « **Secrets d'Histoire** » de Stéphane Bern est venue faire un tournage sur l'oratoire Carolingien de Germigny dans le cadre d'une émission consacrée à Charlemagne. Anne de Haro, guide à l'office de tourisme, a relaté l'histoire du monument. La date de diffusion n'est pas encore connue, mais dès que nous en saurons plus, nous vous tiendrons informés : restez connectés !



➤ **Etat civil : inchangé** (aucun évènement d'état civil durant les mois de décembre 2014, janvier février 2015)

➤ **Rappel : les comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal, les bulletins info, la liste des différentes associations, sont consultables sur le site de la commune.**

Calendrier 2015 Associations *

	Comité des Fêtes	Ateliers Danse traditionnelle	FNACA	Soleil d'automne	Palette Germignonne
Mars		Atelier tous les 15j toute l'année	19 Comm. Fin Guerre Algérie	Réunion des membres le 3è mardi de chaque mois L'après-midi jeux de société et goûter	21-29 Expo Fleury Aub
Avril	19 Bourse Plantes				
Mai		31 Randonnée chantée			01-26 Expo Nancay
Juin	7 Vide grenier	21 Fête de la Musique ouverte à tous, musiciens...			01-06 Expo MdA Orléans
Juillet					
Aout					
Septembre	6 Fête Village		18 Voyage Portugal		04-13 Expo St Jean Blanc
Octobre	4 RdV des Artistes de Germigny		Thé dansant		4 Expo CdF Artist. Germigny 17-18 CG Port ouv Germigny
Novembre	7 Soirée choucroute	Stage Bal folk	6 Ass. Gle		
Décembre	13 Noël Enfants				

* Associations nous ayant communiqué leur calendrier

Un peu d'Histoire de Germigny des Prés

La carte de Cassini ou carte de l'Académie est la première carte générale et particulière du royaume de France. Il serait plus approprié de parler de **carte des Cassini**, car elle fut dressée par la famille Cassini, principalement César-François Cassini (Cassini III) et son fils Jean-Dominique Cassini (Cassini IV) au XVIII^e siècle.

La carte du secteur d'Orléans fut publiée vers 1757.

Quelles sont les différences d'appellation ou d'orthographe des lieux de Germigny et des environs entre 1757 et aujourd'hui :



Actuellement (carte IGN)	Sur la carte de Cassini
Mesnil	Menil
Roland	Rolland
Les Thoreaux	Les Taureaux
Les Chabobières	Chabaudière
Pont Chalumeau	Pont Chalmeau
La Mal Chaussée	La Malchaussée
Guinand	Guinan
Les Casseaux	Le Casseau
Les Chaintres	Le Quinta
La Piozère	La Pissière